



Réservé aux associations scéniques

Rappel : Le responsable de l'association organisatrice complète la fiche et la retourne à l'accueil de la mairie, au minimum 30 jours avant la date programmée de la manifestation.

Organisme

Nom de l'organisme

Adresse de l'organisme (obligatoire):

E-mail de l'organisme

Nom et prénom du président de l'association

Demandeur

Civilité (obligatoire)

Madame Monsieur

Prénom(s)

Nom

Fonction

Téléphone (obligatoire):

courriel (obligatoire):

ÉTAPE SUIVANTE



VILLE DE SCEAUX
122 RUE HOUDAN
92330 SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



✕ DÉSINSCRIPTION

HORAIRE D'OUVERTURE : Lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ; jeudi de 8h30 à 12h. Samedi : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté de 9h à 12h.

RÉALISATION

STRATIS